

Les Clarisses

Les Clarisses ont derrière elles une fort longue histoire. Mais ce qui est plus important pour notre propos, c'est leur parcours canadien qui débute au diocèse de Valleyfield quelques années seulement après son érection et c'est à partir d'ici qu'elles ont rayonné au Québec d'abord, puis jusqu'au Japon et en Haïti. Elles constituent aujourd'hui la plus nombreuse communauté cloîtrée au monde.

Leur fondation remonte au XIII^e siècle. Le dimanche des Rameaux 1212, Claire, qui est issue d'une puissante famille de chevaliers d'Assise, quitte de nuit la maison paternelle et va faire vœu de pauvreté devant saint François à la Portioncule.

À partir de ce moment, Claire et les jeunes femmes qu'elle reçoit à San Damiano feront partie intégrante de la réforme franciscaine.

Après avoir proposé au nouvel ordre sa première règle, François imposera le titre d'abbesse à Claire en 1215, de cette date jusqu'à sa mort, survenue en 1253, la future sainte, fortement appuyée par les Frères Mineurs sèmera les couvents de l'ordre à travers la chrétienté.

Lorsque sainte Colette de Corbie entreprend de réformer l'ordre, celui-ci a bien souvent oublié les enseignements de Claire et François. Les crises successives de la fin du Moyen-Âge, la grande peste de 1348, la Guerre de 100 ans, le grand schisme d'Occident ont épuisé la chrétienté et permis le relâchement des règles monastiques en général lequel suscite le scandale du peuple. C'est précisément de ce petit peuple profondément croyant qu'est originaire sainte Colette. Après une période de recherche et de « réclusage », elle fait profession de foi devant le pape avec mission de relever les statuts de l'ordre.

À travers toutes les incertitudes du temps, le Roi frappé de folie, les affres de la Guerre de 100 ans, sainte Colette fondera couvent après couvent dont celui de Besançon, la source première de l'établissement des Clarisses en Amérique. Fidèle aux enseignements de François et Claire, elle insistera pour que ses fondations pratiquent la sainte pauvreté, refusant de posséder terres et biens à l'opposé des traditions abbatiales normales.

Du couvent de Besançon partiront les fondatrices de Chambéry (1471) qui elles-mêmes essaieront à Bourg-en-Bresse (1484) d'où partiront, à la fin des guerres de religion (1598), les mères fondatrices du couvent de Lyon qui créera lui-même celui de Lourdes en 1876.

En 1895, ce même couvent de Lourdes (et tous les couvents de France) fait face à une crise majeure : la volonté de laïcisation de la III^e République. Déjà en 1885, Jules Ferry a rendu l'éducation publique, universelle, gratuite et surtout laïque, lire « résolument anticléricale » alors que des conservateurs dans l'Église tentent d'abattre la République. Ce triste épisode trouvera sa conclusion par l'expulsion des congrégations en 1903.

L'effort de laïcisation avait aussi poussé les franciscains français à créer des refuges éventuels hors de France. En 1890, après 130 ans d'absence ceux-ci ouvraient un couvent à Montréal. Ce couvent avait rapidement acquis de l'influence grâce au Tiers-Ordre. Les Clarisses de Lourdes

avaient accueilli en 1895, 3 jeunes Canadiennes, avec entente qu'elles retourneraient un jour fonder une maison au Québec.

Le problème qui se présentait à l'abbesse de Lourdes, 'ère Marie-des-Anges, était de protéger ses sœurs, spécialement les Canadiennes de l'expulsion appréhendée. La solution évidente consistait à les envoyer fonder la maison projetée au Québec. Cependant, cela posait un dilemme à l'abbesse. Nouvellement entrées dans la vie monastique, ces jeunes religieuses manquaient d'expérience. Les premières propositions faites à Mgr Fabre pour une fondation à Montréal ne furent pas reçues favorablement, l'évêque de Montréal considérant, avec quelques raisons, avoir assez de communautés religieuses sur son territoire. Les choses en restèrent là pendant quelques années.

Lors du refus montréalais de 1898, Mgr Bruchési, avait référé Mère Marie-des-Anges à Mgr Émard, nouvel évêque de Valleyfield, qui souhaitait la venue d'un ordre contemplatif dans son nouveau diocèse. Inquiète des circonstances et préoccupée par les difficultés du projet, l'abbesse ne donnera pas vraiment suite au projet avant 1900, se fiant à la Providence pour choisir le temps de sa réalisation.

Les efforts de 1898 ne seront pourtant pas perdus, car en 1900 une tierce personne présente de nouveau le projet à Mgr Émard. Après un an et demi de correspondance entre celui-ci, Mère Marie-des-Anges et Mgr Schoepfer, l'évêque de Tarbes, le projet aboutit le 20 février 1902. Dans l'angoisse provoquée par l'adoption de la « loi Combes » d'expulsion des congrégations, Mgr Émard accepte de recevoir les 3 Canadiennes du couvent de Lourdes et 2 sœurs françaises d'expérience chargées de voir à l'établissement.

À la fin d'une retraite, les sœurs quitteront Lourdes le 17 avril. Après avoir entendu la messe à la Grotte et avoir pris congé de Mgr Schoepfer; elles seraient donc cinq à quitter Le Havre, le 19 avril : 3 Canadiennes : Sœur Saint François-des-cinq-plaies (Hélène Desparois), Sœur Marie Saint-Paul-de-Jésus (Maria Hurtubise), Sœur Marie-de-Jésus (Eugnie Piché) et deux Françaises : Mère Marie-Joseph-de-Jésus (Marie-Louise Lemoine) responsable du groupe et Sœur Marie-Madeleine-de-Jésus (Marie Barrau) qui verrait au service externe.

Après une traversée pénible, « La Savoie » arrive le 25 avril au port de New York. Les sœurs sont accueillies par les envoyés de Mgr Émard. Elles prennent le train le lendemain pour descendre vers 8 heures du soir à la nouvelle gare du New York Central, d'où on les conduit à l'infirmerie du séminaire mise à leur disposition. Elles y sont reçues par Mère Marie-Léonie, fondatrice des Sœurs de la Sainte-Famille. Le lendemain, elles présentent solennellement leur lettre d'obédience à Mgr Émard.

Le 19 avril 1902, le premier cloître attendant à la première église Notre-Dame de Bellerive est prêt et les sœurs y font leur entrée solennelle devant l'évêque et la population qui s'est déjà attachée à ses Clarisses auxquelles elle remettra, lors d'une quête spéciale, les fonds de construction avancés par l'évêché.

Les finances d'un ordre mendiant sont par définition précaires, elles le seront encore plus pour les Clarisses de Valleyfield, car Mgr Émard a refusé, avant même l'arrivée des sœurs, la permission pour elles de mendier de porte-à-porte. En outre, Mère Marie-des-Anges a clairement

indiqué que la situation en France ne permet pas au couvent de Lourdes d'appuyer financièrement sa fondation. Pour finir de compliquer la situation, un diocèse neuf est souvent pauvre et Valleyfield ne faisait pas exception.

L'évêque fait pourtant bâtir un véritable monastère et voit à l'ordinaire des moniales. Et depuis 1902, leur nombre s'est accru de nouvelles venues, Sœur Marie-Cécile-de-Jésus (Anna Majeau) et Marie-Claire-du-Sacré-Cœur (Sophie Demers) première Clarisse locale affectée au service externe, Sœur Marie-Madeleine réintégrant le cloître pour y faire sa profession.

Le nombre de vocations suscitées forcera bientôt à agrandir le bâtiment initial. Le Père Frédéric Jansoon, o.f.m. se donna alors pour mission de rassembler l'argent nécessaire. Infatigable, il quêtera de semaine en semaine, remettant au couvent tous les vendredis la somme nécessaire pour payer les ouvriers.

Grâce à l'action du « bon Père Frédéric » et à la générosité des fidèles, le nouveau cloître est béni le 24 novembre 1907 par Mgr Émard. Les sœurs y entrent le 6 janvier 1908. La chapelle sera achevée quatre ans plus tard et bénit le 18 mars 1912.

Doucement l'ordre assurera son implantation et développera ses racines québécoises. En 1925, elles solliciteront la permission d'émettre des vœux solennels et d'observer la clôture papale dans toute sa rigueur, car la situation en France s'était assouplie et les religieuses ne risquaient plus d'être dispersées.

Le rayonnement du monastère de Valleyfield a commencé par la fondation en 1932 d'une maison à Rivière-du-Loup et s'est étendu dans l'espace comme dans le temps, par l'ouverture d'une maison à Tokyo en 1947, deux ans seulement après la fin de la Deuxième Guerre. Ensuite ce sera Lennoxville (1952). Ces maisons essaieront à leur tour Rivière-du-Loup et Sorel en 1958, Tokyo, Fukuoka et Niigata (1987), et Lennoxville enverra des sœurs jusqu'à Papeete (Tahiti) en 1981.

En plus de leur rôle de priante et de témoin de l'évangile, les filles de sainte Claire se sont impliquées à plusieurs niveaux dans la vie diocésaine : oeuvres des Tabernacles, fabrication des hosties ou secrétariat d'aide et d'accueil personnel, etc...

Le monastère de Valleyfield est encore aujourd'hui un point d'ancrage de l'ordre de sainte Claire, un lieu de réflexion et de rayonnement pour les sœurs et un havre de paix et de prière pour la population du diocèse.

Texte d'Yves Goyette, extrait de *Témoins d'une Église*, diocèse de Valleyfield, 1892-1992, p. 187-189